

Avis 23 : Quelques précisions sur les examens au D2 et au D3

Chers Parents,

Afin de gérer au mieux la semaine d'examens et après un contact avec la cellule de crise Covid, nous tenons à vous rassurer quant à la session.

Comme stipulé dans l'avis 22, nous mettons tout en place pour respecter les mesures sanitaires :

- le maintien des groupes-classes et la distanciation ;
- l'arrivée des élèves dans leur local maximum 5 minutes avant l'heure du début de leur examen. S'ils arrivent à l'avance, ils patientent dans la cour ;
- l'examen terminé, les élèves doivent aussitôt rentrer chez eux ;
- les épreuves écrites se déroulent le matin pour les 3^e et les 5^e et l'après-midi pour les 4^e et 6^e. De cette manière, les élèves ne se croisent pas et ne partagent pas de repas.

Le maintien de la session vise à assurer un minimum de confort d'apprentissage dans les temps difficiles que nous vivons. Il s'agit de soulager la session de juin et d'être en vacances l'esprit plus tranquille. En outre, ces épreuves permettront de prendre la mesure des acquis de votre enfant et, le cas échéant, mettre en place des activités de soutien.

En cas d'absence justifiée, les élèves pourraient repasser leur(s) examen(s).

Nous vous prions de croire, chers Parents, en notre entier dévouement.

Didier Lorge
Directeur

Nathalie Di Stefano
Coordinatrice